



Règles et procédures 2005-2006

- secteur compétitif -

IMPORTANT—IMPORTANT—IMPORTANT

Prendre connaissance, signer et apporter sans faute lors du prochain entraînement.

GÉNÉRALITÉS

- Si des entraînements sont annulés pour des causes hors de notre contrôle, ils ne seront pas repris.
- Congés prévus: Fête du travail (samedi et dimanche), Action de Grâce (samedi et dimanche), Noël (du 23 décembre au 3 janvier) et Pâques (vendredi au lundi).
- Aucuns parents ou amis ne sont admis dans le gymnase à moins d'y être invité par l'entraîneur.
- L'information sur les compétitions, les mémos, les résultats de compétitions et bien d'autres choses sont disponibles sur le site Internet (www.gymnika.com). Le site Internet est l'outil privilégié pour les communications. Si vous ne pouvez y accéder demander à l'entraîneur de votre enfant de vous procurer une copie des mémos courants.
- L'horaire d'un groupe est fixé pour la session, par contre elle peut être modifiée d'une session à l'autre pour être compatible avec l'horaire scolaire de l'entraîneur.

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

- La saison de compétition comporte 39 semaines (septembre à juin). Les jours fériés et les congés sont considérés dans ce calcul. La saison est divisée en 3 périodes d'environ 13 semaines. Une facture couvrant les frais encourus est émise pour chacune des périodes.

Périodes de facturation: **Automne:** 29 août au 4 déc. **Hiver:** 5 déc. au 12 mars **Printemps:** 13 mars au 18 juin

- Il est possible de payer chaque facture en un versement global sur réception de la facture ou en deux versements soit la moitié du montant à la réception de la facture et l'autre moitié avec un chèque en date de la mi-période couverte.
- Des frais de 10\$ sont chargés pour les chèques sans provisions.
- Un remboursement des frais d'entraînement est possible si la gymnaste doit s'absenter des entraînements pour cause médicale.
- Pour la session d'été, nous vous demandons de remplir le coupon d'inscription distribué en mai et le retourner le plus rapidement possible avec un chèque en date du 1^{er} cours de la session d'été. Ce chèque doit couvrir la totalité des coûts. Un paiement minimum de 5 semaines est obligatoire.

PARTICIPATION ET INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

- Lors d'une fin semaine de compétition, l'entraînement du samedi ou du dimanche n'a pas lieu et l'entraînement du vendredi peut être annulé ou écourté (selon l'horaire de compétition). Les gymnastes qui ne participent pas à l'événement ne pourront reprendre ces entraînements.
- À moins d'avis contraire de l'entraîneur ou de blessure, les gymnastes doivent participer à tous les événements prévus au calendrier.
- Seuls les remboursements pour des causes médicales sont possibles. La demande doit être faite par les parents de la gymnaste auprès de la coordonnatrice du secteur ou du directeur général dans les plus brefs délais afin de leur permettre de faire la demande au comité organisateur de la compétition **15 jours avant la tenue de l'événement** (règle de la fédération).
- Le maillot de compétition et le survêtement sont obligatoires lors des compétitions ou événements.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Pour les membres du club qui fréquentent le site d'entraînement situé au 740 Pontbriand portez une attention particulière aux points suivants :

- Il est primordial de porter une attention spéciale au bruit, surtout sur les terrains de tennis. Pour ce faire, nous demandons aux gymnastes et entraîneurs de réduire au minimum le bruit ambiant qu'ils pourraient produire.
- La demi-lune située à l'entrée du centre est un débarcadère. Aucun véhicule stationné ne sera toléré dans cet espace même de façon temporaire. Il ne peut être utilisé que pour laisser descendre les enfants et repartir immédiatement.
- Les noix et les aliments qui en contiennent ne sont pas autorisés dans les collations. Plusieurs gymnastes souffrent d'allergie à ces aliments.
- L'accès aux saunas, aux terrains de tennis et aux courts de raquetteball que nous n'utilisons pas n'est pas permis.

Lors des déplacements...

- Les gymnastes doivent se déplacer en marchant et sans trop faire de bruit.
- Les gymnastes et entraîneurs doivent porter en tout temps leurs souliers de course (pas de bottes) pour se déplacer dans le centre.
- Les garçons doivent porter un chandail ou le survêtement pour se déplacer à l'extérieur des espaces utilisés par Gymnika.
- Les filles doivent porter un short, un pantalon ou le survêtement pour se déplacer à l'extérieur des espaces utilisés par Gymnika.
- Afin de minimiser les déplacements, nous demandons aux gymnastes d'utiliser une gourde en plastique et d'aller aux toilettes avant les cours.

- VERSO -

Dans les vestiaires...

- À l'arrivée des gymnastes, il n'y aura pas de surveillance dans les vestiaires par les entraîneurs. Les entraîneurs prendront en charge les gymnastes de 3-4-5 ans 5 minutes avant le début de l'entraînement à l'aire d'attente près du comptoir d'accueil.
- Tous les effets personnels (gants, chandails, survêtement, etc.) dont les gymnastes auront besoin durant l'entraînement devront être apportés au plateau d'activité dans un sac de sport. Le sac de sport doit être assez grand pour contenir tous les effets personnels et la collation (si applicable).
- À la fin de l'entraînement, l'entraîneur accompagnera les gymnastes à l'aire d'attente. Les parents devront être présents pour les accueillir.
- L'utilisation du cadenas est obligatoire. On ne peut laisser en permanence un cadenas sur un casier. Aucun vêtement ne doit être laissé à l'extérieur du casier.

Dans le gymnase...

Aucun aliment n'est permis dans le gymnase, les collations doivent être prises au restaurant du centre.

RÈGLES DE COMPORTEMENT

- Être sécuritaire avec l'utilisation du matériel et les autres gymnastes en entraînement et en compétition.
- Être respectueux envers l'entraîneur et les autres gymnastes en toutes occasions
- Utiliser adéquatement le matériel, l'équipement et le gymnase en toutes occasions
- Faciliter et rendre agréable l'entraînement avec les autres en entraînement et en compétition.
- Travailler de façon soutenue face à soi-même en entraînement et en compétition.

PARTICULARITÉS AUX SECTEUR MASCULIN

TENUE VESTIMENTAIRE AUX ENTRAÎNEMENTS

- Short ou pantalon de compétition
- Chandail ajusté
- Survêtement ou vêtement sport et chandail lors des déplacements.
- Souliers de course ou sandale sport lors des déplacements.



- Signer et retourner cette partie -



Nous avons pris connaissance avec notre enfant des différentes règles et procédures du club s'appliquant au secteur dans lequel mon enfant participe et nous nous engageons à les respecter.

Signature du père (ou tuteur)

Nom de la gymnaste

Signature de la mère (ou tutrice)

Date